# RÉSONANCES ÉLEVAGE

**EXPÉRIMENTATION**
Le report sous vide à basse température p.27

ÉVÈNEMENT

Bulletin des Filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur
Numéro 29 - juin 2023

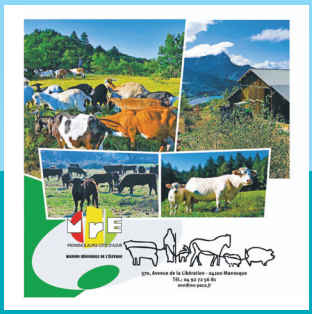

# SOMMAIRE


**ÉDITO**

- Dominique GUEYTTE p. 2

**EVENEMENT**

- Semaine Européenne des Races de Massifs p. 3

**ÉCONOMIE**

- La voix des éleveurs de porcs français des régions faible densité p. 7
- Laine mérinos d'Arles : lancement de la gamme de vêtements de pleine nature p. 8

**TECHNIQUE**

- Life GREEN SHEEP : l'empreinte carbone des élevages ovins p.11
- REVABIO : principaux résultats p.17
- Chronique ovine : les actualités techniques de la filière
  - Usage des drones en élevage : Pourquoi ? Comment ? p.23
  - Quel intérêt du pâturage du sainfoin contre les strongles ? p.25
- SICA le Montagnard : lancement du programme de partenariat européen pour l'innovation (PEI) p.26

**EXPÉRIMENTATION**

- Le report sous vide à basse température p. 27

**FORMATION**

- La formation p. 29
- Les formations « Soin en alpage » p. 31

**INTERPROFESSION**

- Fonds d'Assainissement Région : nouveau dispositif au 01/02/2023 p. 32

**ÉVENEMENT**

- Séminaire final d'Eurosheep p. 34
- Retour sur le SIA 2023 p. 36

**ÉQUARISSAGE**

- Animaux trouvés morts en filière porcine p. 37



**RÉSONANCES ÉLEVAGE**

Bulletin des filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur

**ÉDITEUR**
**Maison Régionale de l'Elevage**
Association loi 1901
Avenue de la Libération - 04100 Manosque
**Tél.: 04 92 72 56 81**
**Email: mre@mre-paca.fr - Site: www.mrepaca.fr**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
Dominique GUEYTTE

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**
ATM Porc - Vincent BELLET - Marie-Laure BAGARRY
Annoe BAFFERT - Manon DAUX - Lionel ESCOFFIER
- Nathalie ESPIE
Patrick FABRE -Pierre-Guillaume GRISOT
Dominique GUEYTTE - Claire GUYON
Eliette KARCHE - Adrien LEBRETON - Rémi LECONTE
Estelle NICOLAS - Patrice ROUCOLLE - Coline SABIK
Laurence SAGOT - Candice VIONNET

Les opinions exprimées dans les articles et interviews n'engagent que leurs auteurs et leurs structures d'appartenance.

**CONCEPTION - IMPRESSION**
**SAS MOHICAN**
Tél.: 06 52 55 24 28
Email : sas-mohican@orange.fr

Document réalisé avec le concours financier du Conseil Régional Sud - PACA, du Ministère de l'Agriculture, du FN

Merci de réserver la semaine dans votre agenda, le programme vous parviendra prochainement.

# Edito

## Chères éleveuses, chers éleveurs,

La filière ovine est un des fleurons de notre élevage régional. Elle continue d'attirer chaque année des jeunes et les effectifs de brebis se maintiennent depuis de nombreuses années. Nos systèmes d'élevage pastoraux, s'appuyant sur des races emblématiques, contribuent à la préservation des espaces naturels et au maintien de la biodiversité. Ils produisent des agneaux de qualité au plus proche des consommateurs. Pour toutes ces raisons, la production ovine régionale est totalement en phase avec les grands enjeux sociétaux.

Malgré cela, cette filière reste fragile. Le loup continue de faire des ravages malgré les moyens de protection, et les récents états généraux de la prédation n'ont pas apporté de réponses claires aux préoccupations des éleveurs exaspérés.

La question de la valorisation économique, malgré des cours qui ont atteint des niveaux historiques ces derniers mois, se heurte à une demande peu dynamique. Dans ce contexte, je souhaite que les acteurs de la filière organisée, même en situation de concurrence, jouent pleinement leur rôle de structuration au service des éleveurs. Mais cela ne suffira certainement pas et une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière sera nécessaire dans les prochaines semaines pour offrir des perspectives positives à notre élevage.

Parmi les sujets au sommaire de ce numéro, la Semaine Européenne des Races de Massifs est à l'honneur. Organisée par le Collectif des Races de Massifs (CORAM) et la MRE, elle aura lieu à Barcelonnette du 26 au 30 septembre. Elle sera l'occasion de débattre du thème « races locales, pastoralisme au service des produits de qualité », en présence d'éleveurs français et européens, de scientifiques, d'experts de l'élevage. Nous vous y attendons nombreux. Je veux dès à présent remercier l'ensemble des partenaires de l'élevage régional ainsi que nos partenaires financiers qui se mobilisent pour cet événement.

Les dossiers techniques font la part belle à l'élevage ovin, avec d'une part la présentation des résultats du projet Revabio, qui nous a permis de suivre les résultats technico économiques de 8 élevages bio de la région. Et d'autre part les premiers résultats du programme destiné à mesurer l'impact carbone des élevages ovins de la région. Nous avons pour cela fait appel à la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, qui nous a mis à disposition un article de grande qualité publié dans le bulletin « l'écho des élevages ». Je les remercie pour ce partenariat qui nous permet de faire profiter l'ensemble des éleveurs de la région des travaux d'un département.

En expérimentation sur les fromages fermiers, Actalia fait un point sur le report sous vide à basse température. Vous trouverez aussi dans ces pages un bilan de l'activité formation à la MRE, un recueil de chroniques techniques ovines, ainsi que des articles sur la filières porcine, et la valorisation de la laine.

En remerciant les différents contributeurs pour leur participation à ce bulletin Résonances Élevage et pour la qualité de leurs articles.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Je voudrais rendre hommage à nos deux amis Laurent Giraud et Thierry Comte Rolland, qui nous ont quittés prématurément. Ils laisseront le souvenir d'éleveurs passionnés par leur métier et engagés à nos côtés au service de la génétique ovine. Leur disparition laisse un grand vide et une immense tristesse.
Toutes nos pensées vont vers leurs familles et leurs proches.

**Dominique GUEYTTE**

*Président de la Maison Régionale de l' Élevage*

# Semaine Européenne des RAces de Massifs

**Rendez-vous du 25 au 29 septembre 2023 pour l'événement autour de l'élevage et des races des massifs**

**Merci de réserver la semaine dans votre agenda, le programme vous parviendra prochainement.**

***La 4ème Semaine Européenne des Races de Massifs, organisée par le CORAM et la MRE/OS ROSE, aura lieu en septembre 2023 à Barcelonnette (04) sur le thème « Races locales et pastoralisme au service des produits de qualité ».***

## L'OS RACES OVINES DU SUD-EST ET LE CORAM PORTENT L'EVENEMENT

**L'OS ROSE**, rattaché à la MRE, est une association d'éleveurs, qui oeuvre pour la sélection et la promotion des races ovines Mérinos d'Arles, Mourerous et Préalpes du Sud. L'Organisme de Sélection est responsable, pour ces trois races, de la tenue du livre généalogique, du contrôle de performances, du programme de sélection et de l'évaluation génétique des reproducteurs. Outre ces missions règlementaires, il assure la promotion des races sur leur territoire.

Le **CORAM**, Collectif des Races locales de Massifs, est une association d'organismes de sélection, qui rayonne sur le plan national, au travers de 31 races (20 ovines allaitantes, 5 ovines laitières, 3 bovines allaitantes, 3 bovines laitières) et 14 organismes de sélection.

Il représente 44 000 exploitations (500 000 vaches et 3 000 000 brebis).

Ce collectif a pour finalité de promouvoir, coordonner, représenter et défendre les races locales des principaux massifs français : Pyrénées, Massif Central, Vosges, Alpes et Corse, par :

- L'expression, la défense et la promotion des intérêts économiques, politiques, techniques, scientifiques, patrimoniaux et culturels de leurs organismes de sélection.
- La valorisation des recherches portant sur les zones de massifs, en particulier en matière de génétique et de pastoralisme.
- Leur promotion auprès des prescripteurs, élus et professionnels des filières.

## PROGRAMME SERAM 4

### Lundi 25/09 :

**Journée :** Visite de l'abattoir de Sisteron
**Soirée :** Repas d'accueil des participants

### Mardi 26/09 :

**Matinée :** Ouverture du séminaire (Théâtre El Zocalo à Barcelonnette)
**Après-midi :** Visites d'alpages, exploitations ovines allaitantes et bovines laitières
**Soirée :** Repas des éleveurs et bergers transhumants (La Bréole)

### Mercredi 27/09 :

**Matinée :** Suite du séminaire (Théâtre El Zocalo à Barcelonnette)
**Après-midi :** Visites d'alpages, exploitations ovines allaitantes et bovines laitières
**Soirée :** Repas de Gala (Jausiers)

### Jeudi 28/09 :

**Matinée :** Conclusion du séminaire (Théâtre El Zocalo à Barcelonnette)
Après-midi libre avec possibilité de visites touristiques dans la Vallée de l'Ubaye

### Vendredi 29/09 :

Journée transfrontalière dans la Valle Stura (Italie) à la rencontre des races Piémontaises et Sambucana et du GR La Routo

### Samedi 30/09 :

Partenariat avec la Foire de la Saint Michel à Barcelonnette

## UNE MISE EN LUMIERE DE L'ELEVAGE ALPIN

La **SERAM** est une semaine de rencontres des acteurs des races locales et de l'élevage en montagne en France et en Europe (éleveurs, techniciens, scientifiques, administration, élus…). Cet événement a lieu tous les deux ans. Les précédentes éditions ont eu lieu à Saint-Flour dans le Cantal (2016), Oloron-Sainte-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques (2018) et Colmar dans le Haut-Rhin (2021).

Cette année ce sont les activités d'élevage, les races locales et le pastoralisme dans le massif des Alpes qui sont mis à l'honneur. Pendant la semaine, des exploitations agricoles alpines et des alpages accueilleront des visites de terrain. Afin d'associer une vaste diversité de territoires alpins, en plus des Alpes-de-Haute-Provence, certaines de ces visites auront lieu dans les Hautes-Alpes et dans les Alpes Maritimes. Les thèmes retenus mettront à l'honneur les races des massifs, à la fois ovines, mais aussi bovines laitières, en lien avec nos partenaires de la région Auvergne Rhône Alpes.

La dernière journée aura lieu chez nos voisins de la Valle Stura, dans le Piémont italien.

## RACES LOCALES ET PASTORALISME, AU SERVICE DES PRODUITS DE QUALITE

Les organisateurs ont choisi le thème **« Races locales et Pastoralisme au service des produits de qualité »**. Au coeur des territoires caractérisés par le pastoralisme, les races locales de massif sont des marqueurs des systèmes d'élevage, et contribuent à des productions

de qualité emblématiques. Le séminaire permettra d'aborder les questions de la place des races de massifs dans les systèmes pastoraux, de l'articulation en ces systèmes d'élevage et les attentes des filières, et des pistes de valorisation de ces produits par les démarches de qualité.
L'objectif du séminaire est de croiser les regards de différents experts scientifiques et professionnels, en France et en Europe, sur ces thématiques.

### Programme du séminaire :

***- Races locales, pastoralisme et qualité des produits :***

- Atouts et contraintes des races locales dans les produits de qualité (Etienne Verrier - AgroParisTech ; Juan Manuel Micheo Puig - association des éleveurs de chèvres Malagueña ; éleveur de vaches gasconnes)
- Présentation de démarches qualité incluant un recours à des pratiques pastorales (Daniel Ricard Université Clermont Auvergne ; Anthony DiCarlo OS Vosgienne ; Guillaume Garçin – producteur d'agneau de Sisteron / CESAR)
- Impact du changement climatique sur les filières qualité (Florence Bedoin – Institut de l'Elevage)

***- Races locales et pastoralisme :***

- Le pastoralisme, caractéristiques identitaires et implications pour l'animal ( Magali Jouven – Montpelllier SupAgro – UMT Pasto
- Adaptation des brebis conduites en système pastoral dans les Préalpes : dynamique d'état corporel et relation avec les performances de mise bas (Pierre-Guillaume Grisot - Institut de l'Elevage)
- Le pastoralisme en forêt comme ressource fourragère et moyen lutte contre les feux de forêt (Gilles Brunschwig – VetAgroSup ; Olivier Bonnet - CERPAM)
- Conséquences du changement des pratiques pastorales liées au multi usage et partage du milieu (CERPAM ; Duarte Gomes Marques – Life Maronesa ; Antonello Franca et Luca Battaglini - Université de Turin ; Gavino Pulinas – éleveur italien)

## LES RACES OVINES ET BOVINES DU MASSIF ALPIN COMME ILLUSTRATION

Caractéristiques des élevages ovins de la région, les trois races Mérinos d'Arles, Mourerous et Préalpes du Sud, grâce à leur rusticité, sont parfaitement adaptées aux contraintes des milieux méditerranéens et montagnards dans lesquels elles évoluent. Toutes trois constituent le support maternel de la production de l'IGP Agneau de Sisteron.

De plus, un éclairage sera proposé sur les races bovines Abondance et Tarentaise, en partenariat avec l'OS Races Alpines Réunies. Ces grandes laitières des régions difficiles se sont façonnées durant des siècles aux conditions d'élevage en zone de montagne, et s'adaptent à tous les systèmes et principalement ceux basés sur le pâturage. Ces deux races sont étroitement associées aux fromages de qualité des Alpes.

Durant la SERAM des fermes ouvriront leurs portes ou leur site d'alpage aux participants, pour découvrir ces races dans les systèmes d'élevage transhumants, et leur valorisation par les filières.

## PROGRAMME DES VISITES :

- Filière ovine allaitante et races locales :

- **Visites d'alpages**
  - Vallon du Lauzanier : sujet à confirmer
  - Col de la Bonette : Mourerous, Préalpes du Sud, Pastoralisme et transhumance
  - Col de Vars : Production en LR/IGP Agneau de Sisteron en dessaisonné
  - Vallon du Laverq : GR La Routo
- **Visites d'élevages ovins de la vallée**
  - Jausiers : Filière organisée et LR/IGP Agneau de Sisteron
  - La Bréole : Nouvelle bergerie et LR/IGP Agneau de Sisteron

- Filière bovine laitière

- Barcelonnette : Sélection en race Tarentaise, Coopérative Laitière de la vallée de l'Ubaye et traite en alpage
- Saint André d'Embrun : Projets AOP Bleu du Queyras et Fromagerie de Château-Queyras

## UNE DIMENSION EUROPEENNE

Lors des matinées de séminaires, des **spécialistes français et européens** viendront débattre et animer des ateliers.

Le **public cible** attendu, autour de 200 participants, sera composé :

- D'acteurs de l'élevage des races locales et du pastoralisme (éleveurs et zootechniciens, bergers et vachers, fédérations...) de plusieurs pays d'Europe.
- De collectivités locales et gestionnaires des territoires
- Des usagers et filières des territoires de montagne
- De scientifiques impliqués dans des programmes de recherche de représentants des organes nationaux ou internationaux intervenant sur la gestion des ressources génétiques, agriculture de montagne ou pastoralisme, économie des filières et qualité des produits.

La journée transfrontalière mettra en avant l'élevage alpin du côté Italien.

**PARTENAIRES FINANCIERS**

**PARTENAIRES TECHNIQUES**

**Manon DAUX**
**Maison Régionale de l'Elevage/ OS ROSE**

# LA VOIX DES ÉLEVEURS DE PORCS FRANÇAIS DES RÉGIONS FAIBLE DENSITÉ

***La production porcine sur les territoires d'Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté, Centre Val de Loire, Grand-Est, Hauts de France, PACA et Occitanie présentent des caractéristiques propres aux zones dites de faible densité. Aujourd'hui rassemblés dans notre association inter régionale, nous souhaitons faire connaitre et reconnaitre les éleveurs et leurs filières comme acteurs incontournables de la production porcine française.***

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, les différents représentants des régions se sont retrouvés sur le stand d'INAPORC.
Bruno ANDRE était présent pour représenter la région PACA

## Ensemble nous sommes la voix des éleveurs de porcs de nos régions...

Nous rassemblons près de 2 500 éleveurs de porcs répartis sur les 2/3 du territoire français et nous assurons 19 % de la production nationale. Être éleveur de porcs dans nos zones, c'est vivre d'un élevage familial et de systèmes d'exploitation qui nous lient étroitement aux sols et aux territoires. Notre histoire porcine s'inscrit à travers le temps dans les savoirs faire, la tradition, les produits et la géographie de nos régions.

... ensemble nous travaillons à un avenir durable du porc dans nos régions

Des changements importants sont aujourd'hui en cours et s'accélèrent comme la diminution drastique du nombre d'éleveurs et la concentration géographique inévitables des productions comme le porc ... Dans nos régions de faible densité porcine, éleveurs, élevages et systèmes d'exploitation sont aussi porteurs de réponses adaptées à l'avenir de nos territoires : qualité, proximité, sécurité sanitaire, diversification des produits et services, vie rurale, économie circulaire, apport d'effluents organiques naturels, adaptation au changement climatique et contribution à la souveraineté alimentaire ...

L'association des régions à faible densité porcine rassemble nos énergies pour :

- Faire connaitre les bénéfices du porc dans nos territoires,
- Formuler des propositions pertinentes au regard de la situation économique, aux enjeux d'aujourd'hui pour répondre aux interrogations des éleveurs d'aujourd'hui ainsi qu'à celles de la nouvelle génération.
- Porter nos positions et propositions aux cotés de nos collègues des grandes régions de production et notamment au sein de notre interprofession INAPORC via nos représentants,
- Partager les outils et nos expériences pour mieux soutenir les porteurs de projets d'élevage et développer l'attractivité des métiers de nos filières,
- Renforcer notre évaluation collective des difficultés spécifiques pour mieux identifier les leviers à mettre en œuvre en s'appuyant plus encore sur différents réseaux d'experts et de conseils,
- Développer toutes actions favorisant la durabilité de nos élevages.

*Francis Lebas - IPAL, Philippe Van Den Broek - ARIPORC CENTRE,*
*Emmanuel Thiery - INTERPORC BOURGOGNE,*
*Philippe Monnet - INTERPORC FRANCHE COMTE,*
*Jean Kauffmann - INTERPORC GRAND EST,*
*Fabien Leroux - INTERPORC NORD PICARDIE, Joel Laverdet - MIDIPORC,*
*Bruno Andre - MRE, Thierry Thenoz - INTERPORC RHONE-ALPES.*

**Nathalie ESPIE** - Référente filière porcine
Maison Régionale de l'Elevage

# LAINE MÉRINOS D'ARLES
# LANCEMENT DE LA GAMME DE VÊTEMENTS DE PLEINE NATURE

***Développée depuis une dizaine d'années, la gamme de vêtements de pleine nature en laine mérinos d'Arles, aujourd'hui complète, est lancée ce printemps 2023. Cette collection, commercialisée sous la marque La Routo®, suscite désormais beaucoup d'espoir pour l'avenir de la valorisation de cette laine d'exception.***

## La race de la grande transhumance

La race mérinos d'Arles a été créée voici plus de deux cents ans en Pays d'Arles pour améliorer la qualité des laines issues des races locales. Elle est également la race emblématique de la grande transhumance estivale entre la Provence et les Alpes. Après avoir été jusque dans les années 1950 la base d'une économie florissante, la laine mérinos d'Arles n'est aujourd'hui plus qu'un « sous-produit » de l'élevage ovin, orienté désormais vers la production de viande d'agneaux.

## La laine la plus fine d'Europe

Les troupeaux de race mérinos d'Arles, élevés en plein air, des plaines de basse Provence aux montagnes des Alpes, développent une laine de grande qualité. Le poids moyen des toisons est de 2,5 kg pour les brebis et de 5,5 kg pour les béliers. La laine mérinos d'Arles est la plus fine d'Europe (21,5 microns de moyenne) et l'une des plus gonflantes au monde.

## Le développement récent de vêtements techniques en laines mérinos

La laine mérinos est une fibre naturelle et performante, douce, qui ne gratte pas, chaude dans le froid et fraiche dans la chaleur. Elle est respirante pour empêcher la moiteur et repousse les mauvaises odeurs. Il y a là tous les arguments pour le développement d'une gamme de vêtements techniques dans des domaines, ceux de la randonnée, de la montagne et de l'itinérance, qualifiés de sports outdoor et d'activités de pleine nature. De nombreuses marques commercialisent ainsi depuis une vingtaine d'années ce type de vêtements techniques, à partir de laines mérinos provenant de l'hémisphère sud, proposant une alternative naturelle aux vêtements synthétiques. La Maison de la transhumance, en partenariat avec l'Unione Montana Valle Stura (Piémont italien), a lancé, au printemps 2022, un itinéraire agritouristique « LA ROUTO®. Sur les chemins de la

homologué GR®69 par la FFRandonnée, basé sur les anciennes drailles de transhumance. Associée à de nombreux partenaires, elle propose dans ce cadre le développement de vêtements de randonnée et de pleine nature adaptés aux spécificités de la laine mérinos d'Arles.

## Plus d'une soixantaine d'éleveurs actuellement concernés

Les laines proviennent d'un groupe de plus d'une soixantaine d'éleveurs, représentant environ 140 tonnes collectées pour la campagne 2022. Situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais également dans le Gard et la Drôme, ils travaillent depuis quelques années avec la société Dal Grande Naturfasern. Celle-ci est spécialisée dans le négoce international en fibres animales nobles (cachemire, alpaga, mohair...) à destination de l'industrie textile. Elle fabrique et distribue essentiellement en France, Italie, Allemagne, Autriche et Suisse, et prête une attention particulière à la qualité et la traçabilité de ses produits.

## Un cercle vertueux dans les élevages

Ce projet nécessite de créer un cercle vertueux dans les élevages, afin de produire une laine de qualité irréprochable pour des vêtements hautement techniques. Cela demande en amont pour l'éleveur un travail de sélection des animaux reproducteurs, ainsi qu'une conduite adaptée du troupeau. Le chantier de tonte exige également une préparation particulière pour être le plus propre possible, et nécessite du personnel supplémentaire pour, idéalement, effectuer un tri sur une grille afin d'obtenir une toison complète, propre, prête à être lavée et peignée.

## Création d'un Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles

Pour améliorer ces conditions de production, une association, le Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles, a été créée à l'automne 2018. Une trentaine d'éleveurs y adhèrent actuellement, ainsi que des organismes et associations. Ce projet d'amélioration de la qualité et de la valorisation de la laine mérinos d'Arles par le développement de vêtements d'activités de pleine nature a été labellisé Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en décembre 2018. Animé par la Maison Régionale de l'Elevage, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la Maison de la transhumance, il a permis de réaliser un état des lieux des pratiques d'élevage, de récolte et de la qualité de laine des reproducteurs, d'apporter des conseils dans les élevages, de réaliser des analyses de finesse de la laine, d'organiser des formations.

## Une gamme complète de produits

La gamme de vêtements, sans doute unique en Europe, est aujourd'hui complète. Elle est composée de différents modèles de vestes (avec capuche ou sans, certaines étant réversibles), pulls (certains à coll zippé et réversibles), t-shirts (manches courtes et longues, débardeurs, coll zippé ou pas), leggings, chaussettes (modèles tailles haute, moyenne, basse). Cette gamme d'exception, qui comporte de

nombreuses innovations technologiques, réussit la performance d'allier la technique et le confort. Elle a été présentée au printemps 2023 lors du Salon International de l'Agriculture de Paris, du Salon du Randonneur de Lyon, du Congrès Fédéral de la FFRandonnée. La gamme est commercialisée sous la marque Trans:humance® et la collection La Routo®. Un site de vente en ligne est désormais ouvert : www.transhumance.de

## Une filière de proximité à consolider

Pour la confection de la première couche (t-shirts, leggings), de la laine mérinos des Iles Falkland, plus fine que la laine mérinos d'Arles, est importée. La gamme de vêtements est produite dans une filière de proximité et dans un rayon d'environ 600 km entre la France, le Piémont italien et le Bade Wurtemberg (Allemagne). La volonté est de crééer des vêtements textiles durables, en maitrisant toute la chaine de valeur, depuis l'élevage jusqu'aux produits finis proposés aux consommateurs. L'objectif est également de mieux faire connaître la laine mérinos d'Arles, produit d'exception à l'origine de la création de la race il y a plus de deux cents ans, très peu valorisée aujourd'hui dans le milieu du textile. Les étapes à venir sont ainsi la mise en oeuvre de la traçabilité des produits, la création d'une société commerciale, la mise en place des produits dans les enseignes spécialisées et les magasins de produits de pays, le développement de la vente directe dans les élevages.

**Lionel ESCOFFIER, Patrick FABRE,**
**Maison de la transhumance**
**www.transhumance.org**
**Pour plus de renseignements :**
**p.fabre@transhumance.org**
**Tel. 06 30 51 44 63**

# LIFE GREEN SHEEP
# l'empreinte carbone des élevages ovins

Cet article est paru dans la revue « L'Echo des Elevages » de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse
(Bulletin d'information n°102 – Avril 2023) disponible en ligne.

***Dans l'édition de Janvier 2022, nous avions abordé la question : "Pourquoi parler d'environnement quand on élève des brebis ?". Dans ce nouveau numéro, nous allons voir à quoi correspond l'empreinte carbone en élevage ovin.***

**L'impact de l'élevage sur l'environnement, ça correspond à quoi ?** Voici un schéma d'explication :
Les encadrés orange matérialisent un impact négatif, alors que les encadrés verts, un impact positif.

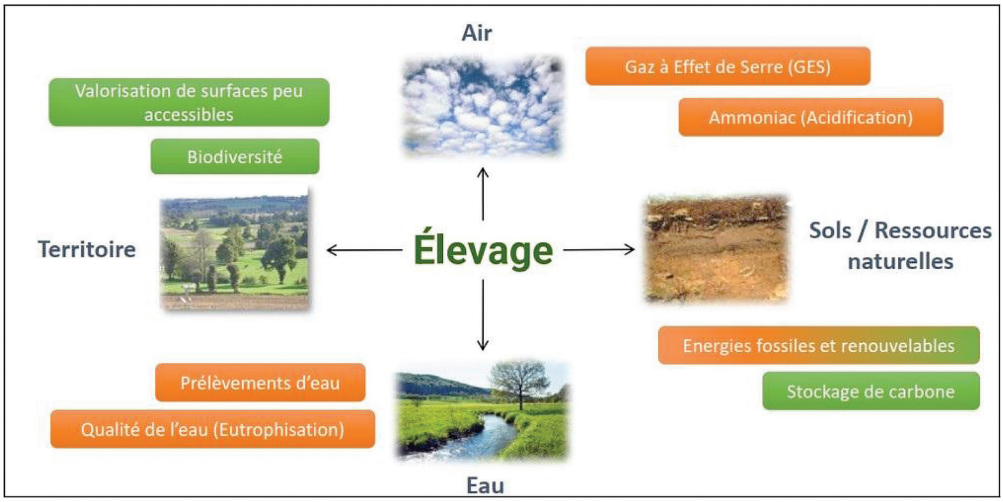


## GES → Réchauffement climatique

Trois gaz constituent les GES (Gaz à Effet de Serre) :

- le $CO_2$ (dioxyde de carbone) → PRG = 1
- le $CH_4$ (méthane) → PRG = 27
- $N_2O$ (protoxyde d'azote) → PRG = 273

Ces gaz s'accumulent dans l'atmosphère et sont à l'origine de l'effet de serre. En retenant les rayons infrarouges émis par la Terre, ils permettent d'y maintenir une température de 15°C. Sans ce phénomène naturel, il n'y aurait pas de vie sur Terre ! Le souci, c'est que les activités humaines ont entrainé une augmentation de leur concentration dans l'atmosphère, ce qui génère une augmentation de la température sur Terre. C'est ce que l'on appelle : le réchauffement climatique.

Ces 3 gaz n'ont pas le même impact sur le réchauffement climatique, c'est ce que l'on appelle leur "Pouvoir de Réchauffement Global", dit PRG.

## La qualité d'air → impact négatif de l'ammoniac

On parle de qualité de l'air, car celle-ci à un impact sur la santé humaine d'une part (maladies cardiovasculaires, cancers, troubles respiratoires, etc...), et sur l'environnement d'autre part (baisse des rendements). L'air que nous respirons est constitué de plusieurs gaz, dont des polluants en proportion variable.

L'ammoniac ($NH_3$) est l'un des principaux gaz impactant la qualité de l'air. C'est l'agriculture qui en est le principal émetteur.

**Energies fossiles** → Consommation de carburant (gasoil, GNR, essence).

**Energie renouvelable** → L'élevage peut être à l'origine de production d'énergie (panneaux photovoltaïques sur les bâtiments, méthaniseur, etc...)

## Stockage de carbone → le plus des prairies permanentes !

Selon le type de culture, le niveau de stockage du carbone sera différent. Le déstockage est souvent lié au retournement des sols.
Une culture de céréales, qui nécessite un semi chaque année, aura un niveau de stockage négatif (car elle déstocke !). La valeur du stockage de carbone des surfaces en parcours sera affinée dans les années à venir. Une étude est en cours pour apporter des précisions en fonction du type de parcours de l'exploitation (alpage, garrigues, etc...).

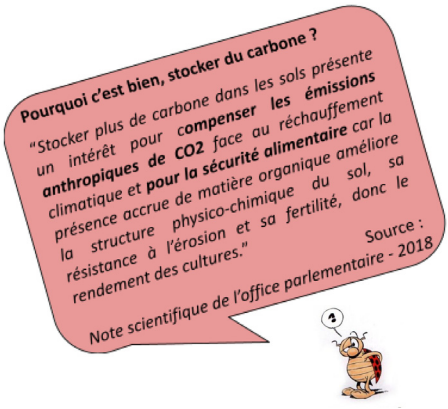


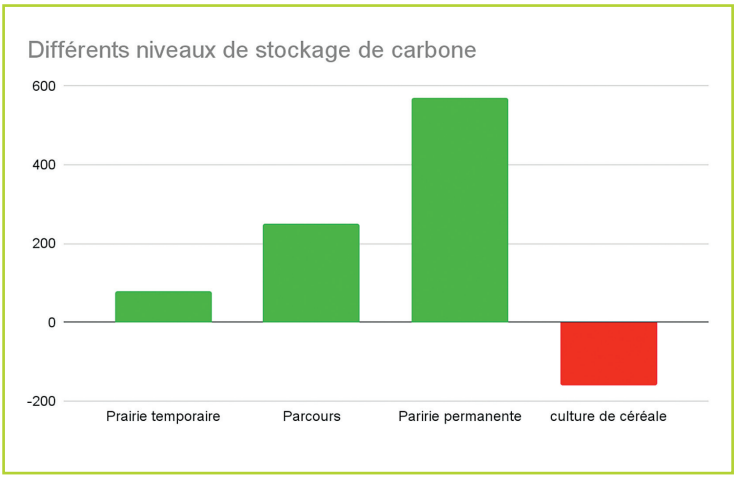


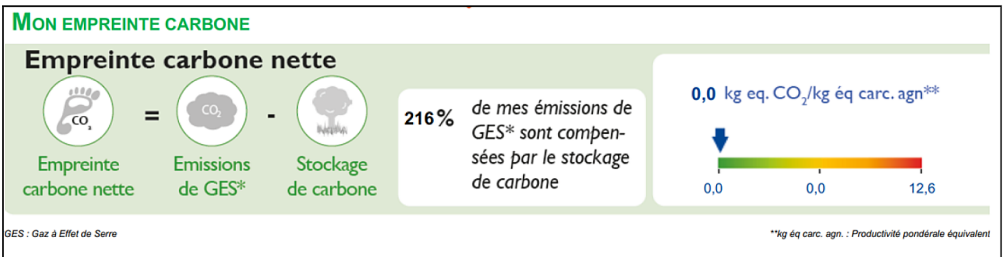

## Les sources de GES à l'échelle de mon exploitation

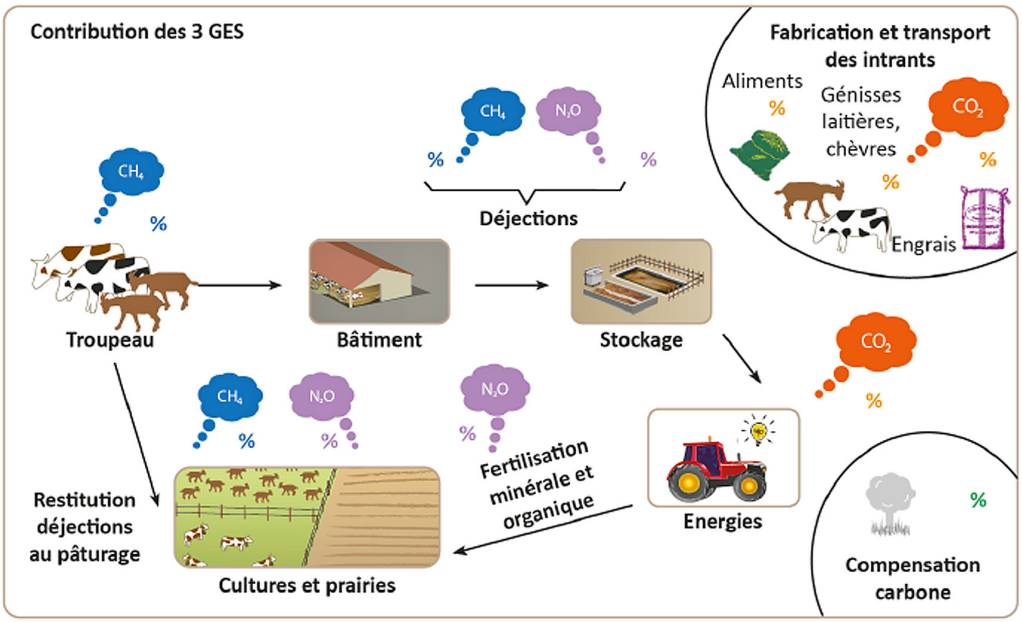


### Outils de diagnostic : Cap2Er (Calcul automatisé des performances environnementales pour des exploitations responsables)

Développé par l'institut de l'élevage (Idele), cet outil vise à évaluer l'empreinte environnementale des produits des élevages de ruminants (lait, viande). Il se décline en deux niveaux :

- Niveau 1 : outil pédagogique, afin de sensibiliser et de réaliser une première évaluation rapide des performances environnementales.
- Niveau 2 : outil d'aide à la décision, ayant pour objectif de réaliser une évaluation fine de l'empreinte environnementale, d'identifier les marges de progrès et de construire un plan d'action.

Dans le cadre du projet LIFE Green Sheep, piloté par l'Institut de l'élevage, plus de 1 300 exploitations vont/ont fait l'objet d'un diagnostic niveau 1 et environ 280 pour le niveau 2. En Vaucluse, les diagnostics sont en cours avec à ce jour, une 10aine de fermes faites en niveau 1 et 5 fermes, pour le niveau 2.

L'outil Cap2Er est également développé dans plusieurs pays européens !

En termes de méthodologie de calcul, l'empreinte carbone est ramenée au kilo carcasse d'agneau produit. Les agnelles de renouvellement ainsi que les agneaux vendus en vif, sont comptabilisés avec une conversion automatisée de leurs poids vif en poids carcasse.

**L'empreinte carbone est exprimée en :** kg éq $CO_2$/kg éq carc agn
⇒ Kilo équivalent $CO_2$ par kilo équivalent carcasse agneau

Cela signifie que pour un même niveau d'émission de GES, un élevage productif aura une empreinte carbone inférieure à un élevage peu productif.

## Présentation des résultats

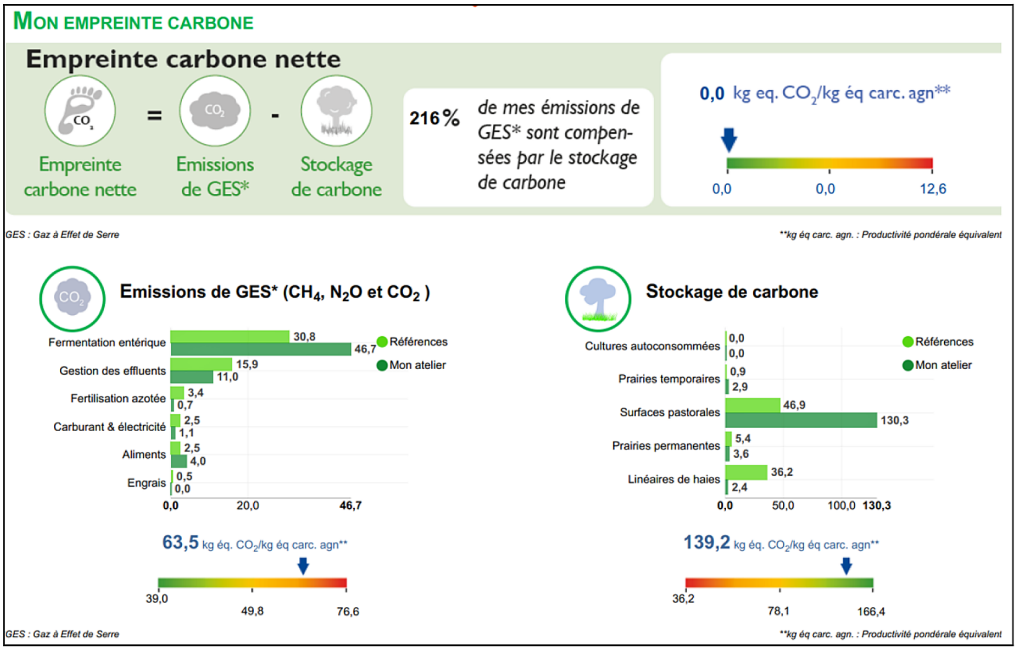


Cette exploitation présente une empreinte carbone nulle.

En effet, si l'on fait la différence entre les **63.5** kg éq CO2/kg éq carc agn émis et les **139.2** kg éq CO2/kg carc agn stockés, cela fait un résultat négatif de **-75** kg éq CO2/kg éq carc agn.

⇨ **L'exploitation compense l'ensemble de ses émissions et présente un impact positif sur l'environnement en contribuant au stockage de carbone.**

Le graphique de gauche présente les sources d'émissions de GES, alors que le graphique de droite présente les sources de stockage de carbone. Les chiffres en bas correspondent au résultat final.
La référence à laquelle est comparée l'exploitation, est déterminée en fonction des types de surfaces de l'exploitation. Ici, il s'agit de la référence des "Pastoraux".

**A noter :** la valeur de référence du linéaire de haies va être corrigée par les développeurs du logiciel Cap2Er, car elle est trop élevée au regard de ce que l'on observe dans les exploitations.

**Analyse et interprétation, par Claire GUYON**
**Conseillère ovine CA84 :**

On constate que cette exploitation présente des émissions de GES importantes, par rapport à la référence. Cela s'explique notamment par des émissions liées à la **fermentation entérique** plus élevées.

La fermentation entérique est liée aux animaux (effectif, productivité) et à la conduite d'élevage. Cette exploitation présente des résultats de reproduction médiocres, avec une productivité numérique de 63% (sur 300 brebis seules 189 ont produit des agneaux).

Il se trouve que cette exploitation a eu des problèmes d'avortements. La marge de manoeuvre pour améliorer le résultat de cette exploitation repose donc sur le suivi sanitaire.

⇨Ce levier présente des intérêts environnementaux mais également économiques !

**La gestion des effluents** implique une volatilisation de $CH_4$ et $N_2O$ au stockage et à l'épandage, et pour le $N_2O$ uniquement, au pâturage également. En bâtiment, ces émissions sont plus importantes par rapport au pâturage car les déjections sont plus fréquemment manipulées (bâtiment, stockage, épandage).

D'un autre côté, le type et la quantité de GES volatilisés, sont fonction du lieu de dispersion (en bâtiment ou au pâturage) et du mode de stockage (fosse couverte, non couverte) des déjections :

- les déjections dispersées dans les bâtiments et leur stockage :
  ⇨ émettent majoritairement du méthane ($CH_4$), du fait d'une condition d'anaérobie (sans oxygène) ;

- les déjections dispersées au pâturage et, l'épandage des déjections produites en bâtiment :
  ⇨ émettent majoritairement du protoxyde d'azote ($N_2O$) ⇨ PRG 10 fois supérieur au méthane !

La conduite des animaux au pâturage reste néanmoins, un levier pour diminuer les émissions de GES. Dans l'exemple, le résultat de l'indicateur "Gestion des effluents" est inférieur à la référence. Cela s'explique par un temps passé en bâtiment très réduit (1 mois).

Les élevages du Vaucluse sont tous différents. Ils se caractérisent cependant par **la pratique du pastoralisme**, qui permet de valoriser une superficie importante de parcours.
Cela impacte positivement leur empreinte carbone.

On le retrouve au niveau de la valeur "Surfaces pastorales". Dans l'exemple, l'éleveur conduit ses brebis sur parcours quasiment toute l'année. Il dispose de surfaces de parcours supérieures à la moyenne des élevages pastoraux.

Le résultat de cet indicateur est à l'origine de la compensation totale des émissions des GES de l'exploitation.

## LE MOT DE LA FIN :

La majorité des élevages qui ont fait l'objet d'un diagnostic présente une empreinte carbone nulle. En effet, les surfaces de parcours et les prairies permanentes utilisées, stockent des quantités de carbone qui compensent largement les émissions de l'élevage.
Pour diminuer les émissions de GES des élevages ayant fait l'objet d'un diagnostic, le levier de la productivité est celui qui revient le plus. C'est notamment lié aux systèmes, d'élevage, avec des exploitations ayant 1 seule période d'agnelage et un âge de mise à la reproduction des agnelles tardif (19 mois), qui ne laisse pas le droit a l'erreur.

A l'échelle de la France, les diagnostics sont en cours de réalisation et feront l'objet d'une communication d'ici l'automne. Les premiers résultats montrent que des marges de manœuvre sont possibles, avec des leviers sensiblement différents à ceux du Vaucluse, du fait de systèmes allant jusqu'à 3 agnelages par an avec des achats d'aliments plus importants et du temps de bâtiment plus élevé.

*Source des schémas utilisés : Formation CAP' 2ER Niveau 1*

**Claire GUYON - Conseillère ovine**
**de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse**

# PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PROJET RÉVABIO EN RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

***Le projet RéVABio (2020-2023), qui visait à améliorer le taux de commercialisation des agneaux sous le label AB, touche à sa fin. C'est le moment de présenter ses principaux résultats.***

Co-piloté par l'Institut de l'Elevage et l'ITAB, il rassemblait des organisations de producteurs, des instituts techniques, des organismes de recherche ainsi que des établissements de l'enseignement agricole technique et supérieur. Ces acteurs ont défini et mis en oeuvre trois axes de travail :

- Analyser les techniques d'étalement de la production
- Etudier les complémentarités et les concurrences entre les bassins de production
- Mesurer l'impact des techniques d'étalement et de finition sur la viande d'agneau

Dans le cadre de l'axe 1, 33 fermes ont été enquêtées sur leurs pratiques en matière d'étalement de la production et sur les résultats obtenus sur les campagnes 2019 et 2020, dont 14 fermes en bassin herbager et 20 en bassin rustique (dont la région Sud PACA fait partie). La MRE a ainsi réalisé le suivi technico-économique de 8 élevages ovin viande bio du département des Hautes-Alpes.

A partir de ces enquêtes, des itinéraires techniques d'étalement de la production ont été formalisés. Ils ne correspondent ni à des moyennes ni à des cas-types optimisés mais s'appuient sur les exploitations les plus représentatives des différents systèmes.

**Rappels méthodologiques**

- **Coût de production** (total) = charges opérationnelles + charges de structure + charges supplétives (rémunération du travail des exploitants sur la base de 2 SMIC, des capitaux propres au taux du livret A et du foncier en propriété sur la base d'un fermage local).
- Les postes pris en compte dans le **coût du système d'alimentation** sont : aliments achetés (concentrés, fourrages, achats d'herbe et frais d'estive) ; frais des surfaces (fourragères et cultures autoconsommées); mécanisation (fortement liée à la récolte et la distribution des fourrages) ; foncier (lié au chargement).
- **Prix de revient** = coût de production total – aides et produits joints
- **Rémunération permise** = produit total de l'atelier – coût de production hors rémunération du travail des exploitants.

## Ao – Témoin Alpes du Sud

Cet itinéraire est un schéma de production classique en élevage transhumant du Massif alpin. Il fonctionne sur la base d'un agnelage principal en fin d'automne (novembre-décembre), après la descente d'estive, avec repasse et agnelage des primipares en fin d'hiver pour un sevrage avant la montée en estive.

CREDIT PHOTO : CORAM : F. BERTHET

**Conduite de la reproduction :** Lutte après la montée en estive, fin juin-début juillet, avec un rattrapage en fin d'été. Les premières mises bas se font à l'âge de 2 ans.

**Conduite de l'alimentation :** Après la descente d'estive, les brebis pâturent des parcours de proximité avant de rentrer en bergerie pour l'agnelage où elles sont affouragées avec du foin de prairies temporaires ou permanentes, voire du foin de luzerne. Les agneaux sont tous produits en bergerie.

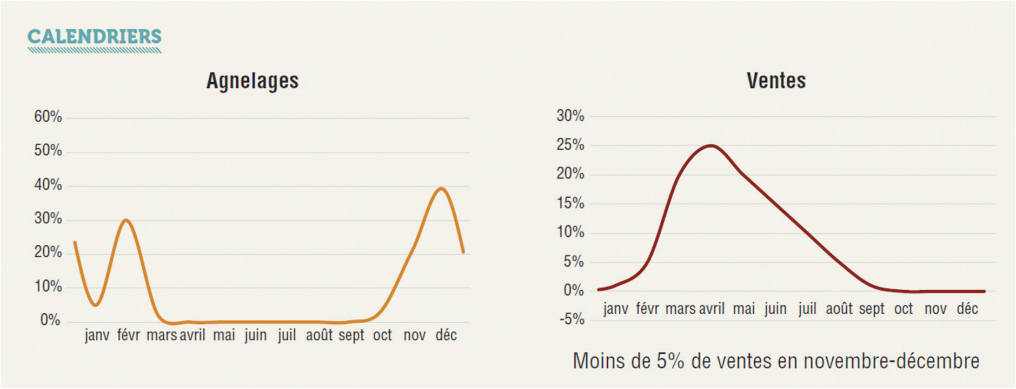


## Résultats techniques :

| | Valeur repère | Plage de variation |
|---|---|---|
| Chargement | 5 brebis/ha SFTO* | 2 à 7 brebis/ha |
| Productivité numérique | 0,70 agneau/brebis | 0,5 à 0,9 agneau/brebis |
| % agneaux lourds | 100% | 90% à 100% |
| Poids moyen | 17,0 kg carcasse | 16 à 19 kg |
| Concentré/brebis | 90 kg/brebis | 60 à 110 kg |
| Concentré/kg produit | 7,6 kg/kg carasse produit | 4 à 9 kg |
| % concentré acheté | 15% | 0% à 20% |

* SFTO = Surface fourragère totale ovine

## Coût de production :

Productivité équivalente/UMO : 2 600 kg de carcasse/UMO ovin viande
Coût de production (conjoncture 2021) : 35,2 €/kgc
Coût du système d'alimentation : 12,4 €/kg carcasse
Prix de revient pour 2 SMIC : 10,0 €/kgc (avec aide au maintien Bio et ICHN)
Rémunération permise pour le travail des exploitants : 1,6 SMIC/UMO

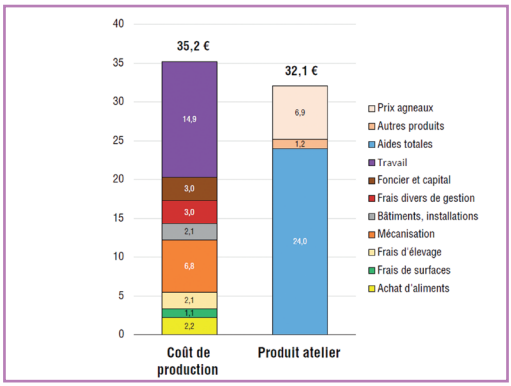

| Atouts | Contraintes |
|---|---|
| Potentiel de vente en période pascale<br>Bonne autonomie alimentaire grâce à la valorisation des parcours individuels et à la mise en estive. | Pas ou peu de ventes en fin d'année.<br>Le premier agnelage se fait en général à l'âge de 2 ans (lutte au stade antenaise). |
| **Opportunités** | **Menaces** |
| La poursuite de la convergence des aides découplées va bénéficier aux systèmes pastoraux. | La présence du loup provoque des pertes, génère une plus forte charge de travail et nécessite des investissements dans les moyens de protection. |

## A1 – Alpes du Sud avec production de tardons

CREDIT PHOTO : CORAM : F. BERTHET

Cet itinéraire est un schéma de production traditionnel en élevage transhumant du Massif alpin, notamment en cas de faible disponibilité de surfaces de proximité. Il repose sur deux périodes d'agnelage relativement équilibrées entre l'automne et le printemps, avec montée en estive des agneaux de printemps puis vente après la descente d'estive.

**Conduite de la reproduction :** Lutte de printemps avant la montée en estive, pour des agnelages d'automne à la descente d'estive, et lutte d'automne à la descente d'estive, avant la rentrée en bergerie. Les premières mises bas se font à l'âge de 2 ans.

**Conduite de l'alimentation :** A la descente d'estive, les brebis pâturent jusqu'au début de l'agnelage, puis reçoivent du foin de bonne qualité. Les agneaux nés à l'automne sont conduits en bergerie, ceux nés au printemps suivent leurs mères en estive et le plus souvent sont finis en bergerie pendant au moins 1 mois.

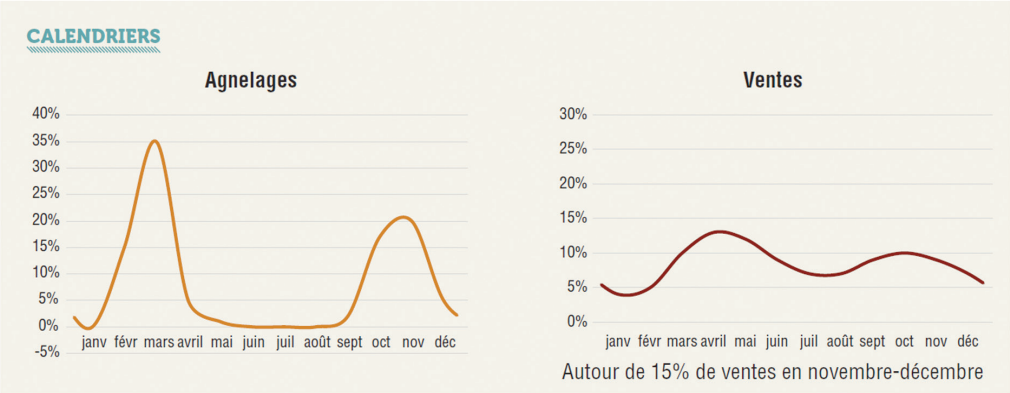

## Résultats techniques :

| | Valeur repère | Plage de variation |
|---|---|---|
| Chargement | 7 brebis/ha SFTO* | 6 à 8 brebis/ha |
| Productivité numérique | 0,65 agneau/brebis | 0,6 à 0,8 agneau/brebis |
| % agneaux lourds | 100% | 90% à 100% |
| Poids moyen | 18,0 kg carcasse | 16 à 22 kg |
| Concentré/brebis | 60 kg/brebis | 50 à 80 kg/brebis |
| Concentré/kg produit | 5,1 kg/kg carasse produit | 4 à 6 kg/kgc |
| % concentré acheté | 50% | 20% à 60% |

## Coût de production :

Productivité équivalente/UMO : 2 600 kg de carcasse/UMO ovin viande
Coût de production (conjoncture 2021) : 34,3 €/kgc
Coût du système d'alimentation : 11,5€/kg carcasse
Prix de revient pour 2 SMIC : 9,1€/kgc (avec aide au maintien Bio et ICHN)
Rémunération permise pour le travail des exploitants : 1,7 SMIC/UMO

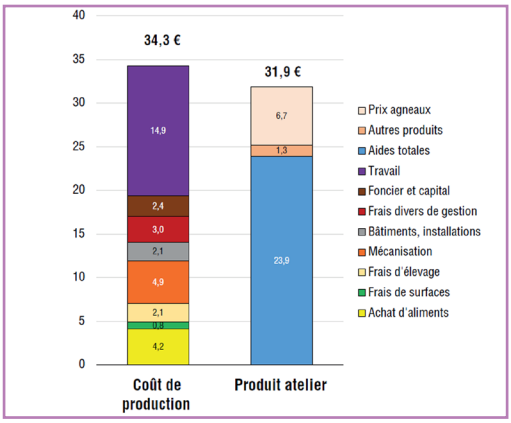


| Atouts | Contraintes |
|---|---|
| Un peu de ventes en fin d'année en compléments de celles du 1er trimestre.<br>Réduction de la consommation de concentré et des besoins en bâtiments avec une part d'agnelage de printemps. | Les agneaux de type tardon sont peu appréciés en filière longue (préférence pour les agneaux de bergerie, plus jeunes). Leur finition peut nécessiter une quantité conséquente de concentré |
| **Opportunités** | **Menaces** |
| La poursuite de la convergence des aides découplées va bénéficier aux systèmes pastoraux.<br>Possibilité de communiquer sur les agneaux conduits en estive. | La prédation par le loup provoque également des pertes sur les agneaux. |

## A2 – Alpes du Sud avec agnelage fractionné

Cet itinéraire peu fréquent constitue une alternative aux conduites classiques en élevage transhumant du Massif alpin. Il repose sur un agnelage fractionné jusqu'à 4 périodes permettant d'étaler les ventes sur l'année.

CREDIT PHOTO : CORAM : F. BERTHET

**Conduite de la reproduction :** Quatre périodes de lutte (2 cycles par période) pour des agnelages en mars, juin, septembre et décembre. Compte tenu du nombre de lots d'agnelage, la gestion du renouvellement est simplifiée par l'achat des agnelles de reproduction.

**Conduite de l'alimentation :** Certaines périodes d'agnelage sont incompatibles avec la montée en estive des brebis, d'où la nécessité de disposer de surfaces à proximité. Seules les agnelles de renouvellement suivent éventuellement les brebis à la montée en estive. Tous les agneaux sont conduits en bergerie, avec accès à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent. Leur affouragement avec de la paille permet de réserver le foin aux brebis.

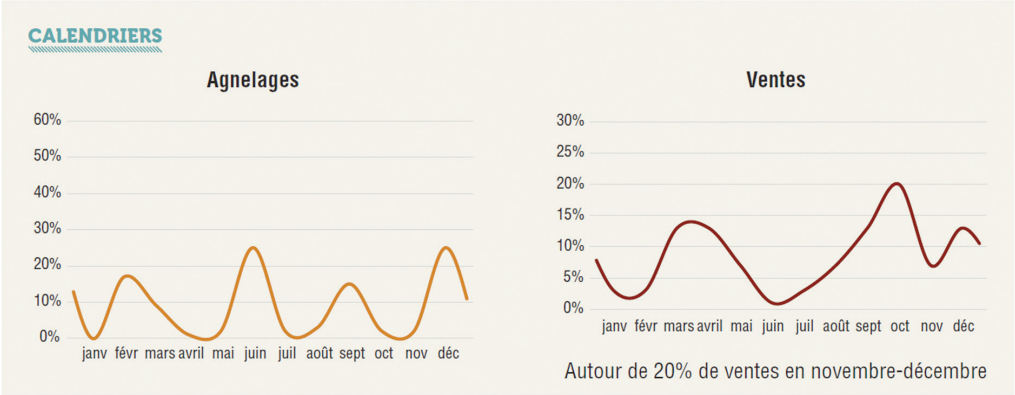


## Résultats techniques :

| | Valeur repère | Plage de variation |
|---|---|---|
| Chargement | 5 brebis/ha SFTO* | 5 à 7 brebis/ha |
| Productivité numérique | 0,75 agneau/brebis | 0,7 à 0,9 agneau/brebis |
| % agneaux lourds | 100% | 90% à 100% |
| Poids moyen | 16,0 kg carcasse | 15 à 18 kg |
| Concentré/brebis | 130 kg/brebis | 80 à 150 kg/brebis |
| Concentré/kg produit | 10,8 kg/kg carasse produit | 9 à 12 kg/kgc |
| % concentré acheté | 10% | 0% à 40% |

## Coût de production :

Productivité équivalente/UMO : 2 600 kg de carcasse/UMO ovin viande
Coût de production (conjoncture 2021) : 36,3€/kgc
Coût du système d'alimentation : 13,5 €/kg carcasse
Prix de revient pour 2 SMIC : 12,0 €/kgc (avec aide au maintien Bio et ICHN)
Rémunération permise pour le travail des exploitants : 1,3 SMIC/UMO

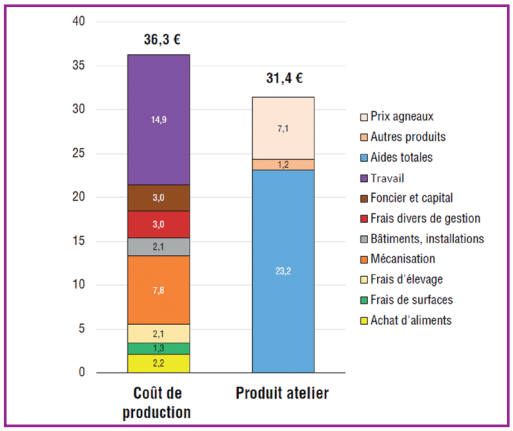

| Atouts | Contraintes |
|---|---|
| Le fractionnement des agnelages écrête les pointes de travail et réduit les besoins en bâtiment. | La multiplication des périodes d'agnelage génère davantage de travail, limite le recours à l'estive et majore la consommation d'aliment. |
| **Opportunités** | **Menaces** |
| La poursuite de la convergence des aides découplées va bénéficier aux systèmes pastoraux. | Plus forte exposition à l'inflation sur les prix des aliments. |

## En guise de conclusion…

Ces trois itinéraires techniques d'étalement de la production construits à partir des enquêtes réalisées dans les Hautes-Alpes reflètent différentes stratégies mises en place par les éleveurs pour commercialiser les agneaux produits. Les résultats techniques et économiques présentés sont à analyser au regard des contextes et contraintes propres à chaque élevage : pédo-climatiques, bâtiments et foncier à disposition, débouchés disponibles etc. Plus largement, l'atelier ovin viande s'inscrit dans le périmètre plus vaste de l'exploitation agricole, échelle à laquelle il convient de mettre en perspective les résultats. Par exemple, la disponibilité en agneaux toute l'année dans l'itinéraire « Alpes du Sud avec agnelages fractionnés » est un choix de production qui prend aussi son sens dans le cadre d'activités touristiques annexes à la vente d'agneaux (qui permettent par ailleurs de générer une rémunération complémentaire).

Retrouvez toutes les informations et les résultats disponibles sur *https://idele.fr/revabio*

**Les partenaires du projet RéVABio remercient les éleveurs qui ont accepté d'être enquêtés sur leurs pratiques et résultats en 2019 et 2020.**

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

itab l'Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques

MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Liberté Égalité Fraternité

**Vincent BELLET** – Institut de l'Elevage
**Candice VIONNET** – Maison Régionale de l'Elevage

# CHRONIQUE OVINE :
## LES ACTUALITÉS TECHNIQUES DE LA FILIÈRE

***La MRE et ses partenaires publient environ 2 fois par mois une chronique ovine dans l'objectif de diffuser l'actualité et les derniers résultats techniques. Vous pouvez retrouver ces chroniques ovines sur notre site internet : https://mrepaca.fr/documentation/ovins/, sur facebook, mais aussi dans la presse spécialisée.***

### Usage des drones en élevage : Pour quoi ? Comment ?

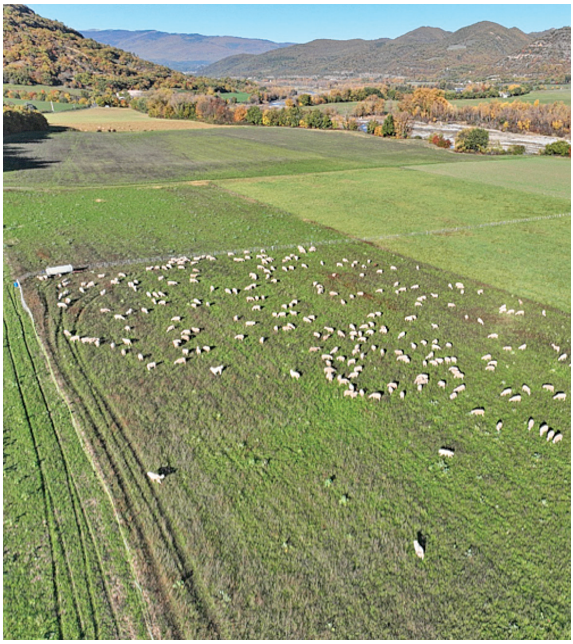

***Les drones sont une technologie qui cristallise tant les attentes de certains que les craintes d'autres. Pour démystifier tout cela, dans le cadre de 2 projets régionaux et européens (PACAPIT et ICAERUS), la ferme expérimentale de Carmejane et l'Institut de l'élevage ont fait l'acquisition de deux drones (DGI Mini 3 pro et DJI Mavic 3 thermal/enterprise).***

Leurs caractéristiques sont différentes (vision thermique et vision classique, capacité du zoom), de même que leur coût. Il s'agira dans ces projets de tester pendant 3 ans ces drones sur les différentes activités de l'exploitation afin de faire l'inventaire des utilisations possibles des drones en élevage pastoral et d'en évaluer tant leur utilité que leur utilisabilité : surveillance et localisation d'animaux en milieu pastoral, surveillance des clôtures et des aménagements pastoraux,...

Tout au long de ces projets, nous vous tiendrons au courant des avancées des essais menés sur l'utilisation des drones sur la ferme de Carmejane. Nous sommes aussi ouverts à vos questions sur l'utilisation de cet outil pour faire avancer le projet.

PACAPIT Production d'Agneaux et Conduite des Animaux au Pâturage grâce aux Innovations et Technologies — ICAERUS

## Utiliser un drone, que dit la réglementation ?

Un certain nombre de bonnes pratiques sont à respecter comme :

- Ne pas survoler des personnes
- Ne pas dépasser la hauteur maximum de 120 mètres par rapport au sol (sauf en zone de restriction qui sont nombreuses dans les zones pastorales)
- Ne pas voler la nuit
- Ne pas survoler les espaces publics en agglomération
- Ne pas voler à proximité des aérodromes et des sites sensibles ou protégés
- Respecter la vie privée des autres
- Respecter la législation des drones, se former et s'assurer

Enfin il existe une carte indiquant les zones de vol par drone autorisées et interdites. Cette carte est consultable en ligne. https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme

**Auteur : Estelle NICOLAS et Adrien LEBRETON - Institut de l'élevage et Remi LECONTE - Maison Régionale de l'Elevage**

# Quel intérêt du pâturage du sainfoin contre les strongles ?

***Le sainfoin est une plante bien connue dans la région pour ses intérêt agronomiques. Cette légumineuse est non météorisante et donc facile à faire pâturer et elle est riche protéine, ce qui permet d'en faire du foin de bonne qualité. En complément, le sainfoin est riche en tanins.***

Selon plusieurs études réalisées in vitro, les tanins condensés possèdent des propriétés thérapeutiques contre les strongles gastro-intestinaux. De fait, leur consommation aurait pour conséquence une baisse de la charge parasitaire en diminuant la fertilité des vers femelles ou en stoppant le développement larvaire. Cette diminution d'œufs rejetés pourrait conduire à réduire la contamination des pâtures et ainsi à ralentir la dynamique des infestations.
Pour confirmer des hypothèses, dans le cadre du projet Casdar Fastoche, des essais de pâturage de sainfoin par des agnelles en croissance ont été réalisés sur la ferme de Carmejane 2 années consécutives.

Dans les deux cas, les agnelles, âgées de 4 mois en début d'essai, excrétaient très peu d'œufs de strongles en début de pâturage.
En 2019, deux modes de pâturage du sainfoin ont été comparés à celui d'une prairie à base de graminées : sous forme de cure de trois semaines (temps nécessaire pour obtenir un effet antiparasitaire selon les références bibliographiques) ou bien en continu sur plusieurs mois. Quatre mois après le début du suivi, les taux d'excrétion des agnelles pâturant le sainfoin en cure étaient 3 à 4 fois supérieurs à ceux des jeunes femelles qui ne disposaient pas de tanins.

En 2020, les deux types de prairies ont été pâturés en mode continu. Après 84 jours de pâturage, les résultats des analyses coproscopiques indiquent des taux d'excrétion très élevés avec plus de 1000 œufs par gramme (opg) en moyenne pour les deux lots d'agnelles. Toutefois, le nombre d'animaux dits « excréteurs », c'est à dire à plus de 500 opg de strongles digestifs (usuellement considéré comme seuil de traitement) est moins important lorsque les agnelles ont pâturé le sainfoin : 73 % contre 96 % pour les agnelles consommant uniquement des graminées. En revanche, les proportions d'agnelles excrétant plus de 1000 opg sont très voisins : 70 % pour le sainfoin contre 76 %.

**Les résultats sont ainsi contradictoires selon l'année, le pâturage de sainfoin ne peut garantir seul une protection contre les strongles gastrointestinaux. Parmi les hypothèses possibles, la quantité de tanins ingérés par les animaux au pâturage ne serait peut-être pas suffisante pour atteindre les taux utilisés lors des essais in vitro.**

Pendant ces 2 essais, les agnelles pâturant les prairies de sainfoin avaient des niveaux de croissance très satisfaisants (entre 120 et 140 grammes par jour). Le sainfoin, même si ses qualités anthelmintiques n'ont pas été démontrées, reste donc une plante très intéressante pour ses qualités agronomiques et nutritionnelles.

Auteur : Pierre-Guillaume GRISOT et Laurence SAGOT - Institut de l'élevage
Coordinateur : Remi LECONTE - Maison Régionale de l'Elevage

# SICA LE MONTAGNARD :
## LANCEMENT DU PROGRAMME DE PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION (PEI)

***Le PEI-AGRI est une initiative européenne qui permet de mettre en lien des acteurs issus de différents secteurs (scientifiques, agriculteurs, entreprises, collectivités, associations...) afin de répondre à des problématiques agricoles. Ces projets « multi-acteurs » ont pour objectif de faciliter le transfert d'innovations, de connaissances et de favoriser la transition agroécologique.***

En région PACA, la SICA le Montagnard a répondu à l'appel à projet en 2022. Le premier comité de pilotage, consacré au lancement du programme, a eu lieu le 17 février à Saint-Laurent-du-Cros.
Ce projet, soutenu par la région Sud, vise à mettre en place un partenariat pour une agriculture productive et durable. L'objectif est de développer l'innovation dans le cadre de démarches interactives et ascendantes, associant une pluralité d'acteurs : agriculteurs, chercheurs, conseillers, entreprises.

Le programme s'inscrit dans la continuité des projets de la SICA engagée volontairement, depuis de nombreuses années, dans des actions de progrès :

- GIEE "l'agriculture durable, un enjeu majeur pour la filière porc montagne des Hautes-Alpes",

- GIEE "le Montagnard des Alpes, une filière certifiée durable et agro écologique,"

- Projet FEADER 16.2 "un jambon affiné en Haute-Montagne"

- Plan de relance protéines.

La SICA le Montagnard dispose de nombreux atouts pour sa production porcine : savoir-faire des éleveurs et des opérateurs des différents maillons de la filière, disponibilité en céréales produites localement, l'image de la montagne, la technicité, la structuration de la filière... mais le maintien d'une filière porcine régionale dépend directement de son niveau de compétitivité et de sa capacité à s'adapter aux attentes sociétales. L'objectif du programme est de continuer à progresser de façon optimale en équilibrant les trois piliers de la durabilité : environnement, économie et social.

Les différentes actions mises en place permettront de :

- Définir une qualité de viande qui réponde aux attentes des bouchers, des salaisonniers et qui prenne en compte les attentes des consommateurs (organoleptique, sociétales, environnementales...)

- Déterminer les facteurs en élevage qui influent sur la qualité de la viande,

- Mettre en place des actions en élevage, en abattoir et en atelier de découpe pour obtenir cette qualité recherchée sans détériorer le coût de production tout au long des différents maillons de la filière.

L'appui technique et le suivi des élevages est au coeur du projet. La Maison Régionale de l'Elevage en tant que prestataire, assurera la mise en place du projet et coordonnera les différents intervenants.

**Nathalie ESPIE**
**Chargée de mission filière porcine**
**Maison Régionale de l'Elevage**

# LE REPORT SOUS VIDE À BASSE TEMPÉRATURE

***Le report sous vide à basse température permet aux producteurs de reporter/décaler l'affinage de leurs tommes (fabrication de pâte pressée non cuite) en plaçant leurs fromages sous vide en chambre froide pendant plusieurs mois avant de débuter l'affinage. Cette solution est répandue en France y compris chez les producteurs fermiers car elle permet, sans dégrader la matière, de gérer leurs stocks.***

Un jour après salage, les fromages sont placés individuellement sous vide, à l'aide d'une machine professionnelle. Ils peuvent ainsi être stockés plusieurs mois (de 2 à 8 mois) en chambre froide à 2°C. Ils sont simplement déballés avant d'être placés en cave, la durée d'affinage est généralement plus courte.
Afin de ne pas avoir de dégradation des tommes, il est important, en plus de suivre le protocole du report sous vide, de respecter les points clés de la fabrication : un niveau d'égouttage suffisant, acidification maitrisée…

Le protocole détaillé pour mettre en place un report à basse température est consultable via ces liens (PEP caprin, l'ITFF et le SITCS)

http://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/04/Report-PPNC-sous-vide.pdf

Grâce à un financement de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), une étude complémentaire a pu être menée par le centre fromager de Carmejane, en partenariat avec la Maison Régionale de l'Elevage afin de vérifier que ce protocole est adapté et transposable :

- Aux pratiques des producteurs fermiers installés sur la zone du massif alpin et en Région Sud : salage au sel sec, niveau d'égouttage, cinétique d'acidification,
- À tous les laits : brebis, vache, chèvre,
- À différent calibre de tomme : tommette (500g) ou tomme (2kg),
- A un stockage 2°C, avec des essais complémentaires de report à 6°C,

Le tout sans dépréciation des fromages affinés.

Les essais se sont déroulés chez trois producteurs fermiers pour couvrir les trois laits : vache, chèvre, brebis, avec trois répétitions.

Les fromages étudiés présentaient effectivement des différences comparés aux recommandations de la fiche technique du PEP caprin, ITFF et SITCS. Les fromages étudiés étaient parfois plus humides (H/ESD supérieur aux recommandations), plus acide au démoulage et ils étaient salés au sel sec. Malgré ces écarts les tommes ont bien réagi au report sous vide :

- Pas d'impact visuel, ni de déformation
- Pas / peu de dépréciation du produit. Sur les 9 essais, seul 1 fromage (tomme de vache) présentait une dépréciation, avec un fromage jugé plus amer.

Ce protocole est adapté sur les deux formats : tommette (500g) et tomme (2 kg) et aux trois laits : vache, chèvre, brebis. Les résultats étaient aussi satisfaisants avec des durées de report de 2 et 4 mois.

Les essais avec une température de report supérieur à 2°C sont plus nuancés. La moitité des fromages ont été moins appréciés, avec des fromages plus amers. A 6°C pendant le stockage au froid, les fromages débutent leur affinage.

Il a été parfois difficile de comparer les témoins et les fromages stockés plusieurs mois en chambre froide, car les paramètres d'ambiance de la cave : température, humidité et renouvellement d'air avaient évolués. Ces paramètres sont très dépendants de la météo, du taux de chargement de la cave et de la fréquence des soins.

Rappelons que cette méthode nécessite des équipements : une machine sous vide professionnelle et de l'espace en chambre froide, idéalement maintenue à 2°C. N'hésitez pas à contacter un technicien fromager du centre de Carmejane pour vous accompagner dans la mise en place et l'appropriation de cette méthode.

**Coline SABIK - Actalia Carmejane**

# LA FORMATION

En 2022, la MRE a poursuivi ses actions de formation au service des éleveurs dans les domaines suivants: Génétique ovine, Biosécurité dans les élevages de porcs, Bien-être animal, chiens de protection, transformation de la viande. Avec l'aide de VIVEA, financeur de vos formations, la Maison Régionale de l'élevage s'inscrit dans une démarche qualité pour proposer des actions de formation répondant aux attentes des éleveurs. Nous restons à votre écoute, vous pouvez adresser vos questions, suggestions demandes au service formation de la MRE: *a.baffert@mre-paca.fr*

## Chiffres Clés 2022

**106 stagiaires**

**51 Femmes** **55 Hommes**

Le pourcentage de femmes est en progression par rapport aux exercices précédents

98% des stagiaires nous attribuent une note globale de satisfaction se situant entre 7 et 10/10

**12 Sessions**

12 sessions de formation pour un total de 1540 heures et en moyenne 2 jours par stagiaire

Florence Faure a suivi les formations du programme viande lors de la création de son atelier de transformation viande (bovins). Nous l'avons rencontrée au salon de l'agriculture en février 2023 sur son stand de vente de saucissons, terrines et viande séchée.

*Retrouvez la vidéo sur le site de la MRE*
*https://mrepaca.fr/chiffres-cles-et-retour-dexperience/*

# PROGRAMME DE FORMATION VIANDE

## LES DATES SONT DÉJÀ CONNUES N'HÉSITEZ PAS À VOUS INSCRIRE!

Pour plus d'information, rdv sur le site de la MRE:https://mrepaca.fr/catalogue-des-formations/
Ou a.baffert@mre-paca.fr 06.79.88.11.16

| | | |
|---|---|---|
| 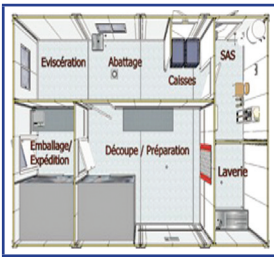 | **CONCEVOIR ET SAVOIR GÉRER UN ATELIER DE TRANSFORMATION VIANDE**<br>Concevoir un atelier de transformation viande en respectant les critères de qualité et la réglementation tout en assurant une gestion efficiente. Être en mesure d'élaborer son propre plan de maîtrise sanitaire | **7 - 8<br>14 - 15<br>Décembre<br>2023** |
| | **LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE : LES CONNAISSANCES DE BASE**<br>• Composition chimique de la viande<br>• Les tissus qui composent la viande<br>• Les caractéristiques organoleptiques de la viande<br>• La conservation de la viande<br>• Alimentation et viande | **E-learning** |
| | **TRANSFORMATION DE CHARCUTERIES CRUES ARTISANALES**<br>Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la transformation de charcuteries crues en respectant les bonnes pratiques d'hygiène. Fabrication en atelier de saucissons, petit salé, coppa, lonzo.... | **12 - 13<br>15 - 16<br>Février<br>2024** |
| 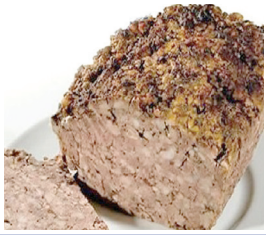 | **TRANSFORMATION DE CHARCUTERIES CUITES ARTISANALES**<br>Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la transformation de charcuteries cuites en respectant les bonnes pratiques d'hygiène. Fabrication de jambon blanc, caillettes, pâté, poitrine roulée cuite, boudin blanc et noir... | **1 - 2<br>5 - 6<br>Février<br>2024** |
| | **TRANSFORMATION DE PLATS CUISINES A BASE DE VIANDE**<br>Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la transformation de plats cuisinés à base de viande en respectant les bonnes pratiques d'hygiène.<br>Fabrication de lasagnes, moussaka, pieds paquets, saucisses fraîches... | **4 - 5 - 6<br>Mars<br>2024** |

MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE La Certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante ACTIONS DE FORMATION

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

# LES FORMATIONS « SOIN EN ALPAGE »

**Partant du constat que pour favoriser le salariat en élevage, il y a nécessité d'avoir des salariés mieux formés, le programme Inn'Ovin (inn-ovin.fr) met en œuvre et finance des actions en ce sens. Dans notre région, le salariat est plus développé et traditionnel que dans d'autres régions. Les éleveurs font appel à de la main d'œuvre saisonnière pour différentes tâches. Les bergers interviennent pour la garde en estive et en colline, pour l'aide à certaines taches comme l'agnelage, pour la mise en place des moyens de protection, ...**

Ainsi la MRE, dans le cadre du programme Inn'Ovin et avec le partenariat des GDS et d'autres structures, propose chaque année un programme de formations pour les bergers :

- Au printemps, avant la montée en estive, 1 ou 2 formations « Soin en Alpage ». Avec un vétérinaire de GDS, les participants revoient les principales pathologies des ovins rencontrées en alpage et plus généralement en milieu pastoral et les moyens de les soigner. Cette année encore, 33 bergers ont assisté aux formations : le 11 avril au domaine du Merle et le 14 avril à Carmejane.
- A l'automne, une formation sur les soins à l'agnelage. Cette formation permet, toujours avec un vétérinaire, de rappeler les bonnes pratiques de préparation des brebis à l'agnelage, les possibilités en cas d'agnelage difficile et les soins aux agneaux. Cette année, cette formation sera à nouveau proposée.
- Nouveauté en 2023, nous avons aussi proposé avec le réseau chien de travail de l'IDELE, une formation autour de la gestion des chiens de protection et des problématiques spécifiques que peuvent rencontrer les bergers salariés : gestion d'une meute composée de chiens d'origine différente, gestion du multi-usage des territoires, ... L'idée est bien de donner des clefs pour que la saison se passe bien. La formation n'a pas pu se tenir cette année faute de participant, mais nous la reproposerons l'année prochaine.

N'hésitez pas à noter ces propositions et à en parler à vos salariés, ce sont des bons moments de formation et d'échange de pratique. Les participants sont très satisfaits du contenu proposé. Bien sûr, nous restons aussi à la disposition des éleveurs, pour étudier et proposer si le besoin s'en fait sentir d'autres sujets de formation.

**Auteur : Rémi LECONTE – Maison Régionale de l'Elevage**

**NOUVEAU DISPOSITIF DEPUIS LE 01/02/2023**

# Fonds d'Assainissement Régional

## Un dispositif de solidarité et d'assainissement

Les Fonds d'Assainissement Régionaux (FAR) instaurent une solidarité entre les éleveurs, les groupements de producteurs, les négociants, les abatteurs, les transformateurs et les distributeurs. Pour rappel le FAR n'est pas une assurance.

## Les objectifs

### La solidarité

La caisse de solidarité du FAR est mise en œuvre en cas de saisies totales ou partielles (saisie de + de 5 kg) liées à des causes sanitaires de dépréciation des carcasses dont l'origine est aléatoire, non maitrisable et identifiées à l'abattoir (cf: Liste au dos).
Le FAR intervient moyennant une participation de 0,006€/kg de carcasse (net de taxe) par gros bovin abattu de 8 mois ou plus, prélevée par les abattoirs/abatteurs en même temps que les cotisations d'INTERBEV. Cette évolution permet d'assurer une prise en compte de 100% de la saisie sur la base des cotations (exception pour le Tiquetage où 50% restent à la charge de l'abatteur), tout en finançant des recherches et travaux dans un objectif de prévention et d'assainissement .
Le montant prélevé par l'abattoir/abatteur est ensuite répercuté à l'ensemble des acheteurs successifs jusqu'à l'éleveur, redevable final, à l'aide d'un pied de facture identifié.
Dans le cas des ventes à la tête, le montant forfaitaire retenu est de 2,25 €.

*Cette participation étant volontaire, seul l'éleveur peut en demander le remboursement (3 derniers mois) auprès d'INTERBEV. Cette décision entraînera l'arrêt des indemnisations de ses bovins pour une durée de 1 an, quel que soit la région d' abattage.*

C'est à l'initiative de l'ensemble des familles professionnelles de la filière bovine du Bétail et des Viandes de quelques régions que des Fonds d'Assainissement Régionaux ont été créés.
A partir du 1er février 2023, ce sont l'ensemble des régions, en France, qui déploient un même dispositif FAR, sur la base de règles partagées et identiques .
L'enjeu des FAR, dans toutes les régions, reste double :
d'une part, la solidarité pour couvrir les préjudices financiers liés à des motifs saisies identifiés et d'autre part, l'assainissement pour faire face aux problèmes posés par les saisies de carcasses via des actions de prévention et de recherche.
En effet, en cas de saisie, les préjudices affectent non seulement l'éleveur mais également tous les opérateurs de la filière bovine et deviennent de véritables freins au bon fonctionnement de celle -ci .

### L'assainissement

Le FAR se doit de mieux connaître les vecteurs des principales causes sanitaires de dépréciation des carcasses. Des actions pour limiter les causes et effets des saisies sont mises en place dans les domaines de la cysticercose ou de la myosite éosinophilique, par exemple.

**INTERPROFESSION DU BETAIL ET DES VIANDES PACA - Corse**

570 avenue de la Libération – 04100 Manosque
*Email: interbev@paca-corse.fr*
*www.interbevpacacorse.normabev.fr*

## Liste des motifs couverts

- Cysticercose musculaire localisée, généralisée, forme dégénérée (taenia)
- Sclérose musculaire d'origine métabolique
- Ictère (jaunisse)
- Myosite éosinophilique (sarcosporidiose)
- Mélanose (couleur anormale)
- Altérations et anomalies (Tiquetage musculaire)
- Processus tumoraux dont le Schwannome

Les animaux abattus d'urgence ou atteints de tumeurs suspectées du vivant de l'animal ou atteints d'un autre motif connu au moment de l'abattage sont exclus.

**EN PRATIQUE**

Un éleveur vend une vache qui est abattue dans un abattoir en France. La carcasse est saisie totale pour le motif de *« myosite éosinophilique »*.
Un certificat vétérinaire est établi.

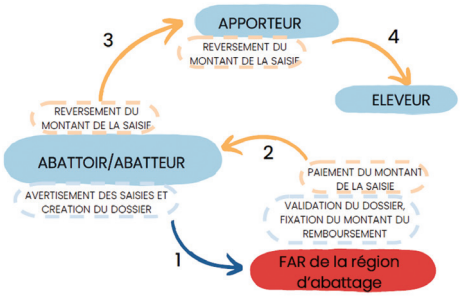

## Animaux pouvant bénéficier du FAR PACA-Corse

Les bovins de 8 mois et plus abattus en France des catégories A, B, C, D, E, Z destinés à l'abattage et présentés sains, loyaux et marchands au moment de l'abattage.

Chaque FAR vient en solidarité aux animaux abattus par un abattoir ou un abatteur de sa region, selon les procédures prévues.

**1. L'abattoir ou l'abatteur débute l'instruction** du dossier sur une plateforme Web auprès du FAR de sa région, en joignant le certificat de saisie.

**2. Le gestionnaire du FAR fixe le montant du remboursement prévu et indique l'acceptation du dossier.**
La valeur d'indemnisation des carcasses saisies, éligibles au FAR, s'appuie sur la cotation « entrée-abattoir » de France AgriMer selon la race, la catégorie, le tiers de classe, ... Les frais d'approche ont été déduits de cette valeur puisque ceux-ci font partie de la transaction commerciale entre les parties.

**3. Dès cette validation**, l'abattoir ou l'abatteur est en mesure de payer son apporteur selon le montant qui lui sera ensuite rapidement remboursé par le FAR.

**4. Ce montant est ensuite repercuté** par les différents opérateurs éventuels **jusqu'à l'éleveur.**
*Ce dernier est par ailleurs informé par le FAR de l' avancée du dossier (site de consultation de ses données d' abattage).*

**INTERBEV PACA-Corse réunit les professionnels de secteurs bovins, ovins, caprins et équins.**
Parmi ses missions concernant l'application des accords interprofessionnels, INTERBEV PACA-Corse met à disposition des éleveurs des outils de consultation en temps réel de leurs données d'abattage. Un onglet supplémentaire permettra désormais à l'éleveur d'avoir connaissance et de suivre le traitement des dossiers de ses animaux s'ils sont concernés par un traitement dans le cadre du FAR.

**Pour avoir accès à ses données d'abattage**
• Smartphone : application mobile INTERBEV à télécharger Disponible sur App Store Disponible sur Google Play

• Site internet : Vos données d'abattage sur le site Internet : www.interbevpacacorse.normabev.fr

# SÉMINAIRE FINAL D'EUROSHEEP : plus de 100 éleveurs, techniciens et chercheurs européens en visite dans la région

***Le réseau thématique EuroSheep, qui a démarré en 2020 et prend fin en juin 2023, est animé par l'Institut de l'Elevage et s'appuie sur la mobilisation de réseaux locaux tels que les Groupes Opérationnels du Partenariat Européen à l'Innovation. Il a pour objet principal d'encourager les échanges de connaissances autour de la conduite de l'alimentation et de la santé du troupeau, entre acteurs des filières ovines, entre métiers, et entre pays. Son objectif est de mettre à disposition des éleveurs des solutions pratiques à mettre en place dans leurs élevages.***

Les 3 et 4 mai 2023, en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, le séminaire final du projet EuroSheep a réuni 104 participants, éleveurs, techniciens et chercheurs, de 8 pays différents : Grèce, France, Hongrie, Irlande, Italie, Espagne, Turquie et Royaume Uni. Plusieurs responsables professionnels et acteurs des filières ovines françaises étaient présents. Cet évènement, organisé autour de visites et d'ateliers en salle, a permis des échanges et interactions riches entre les participants des différents pays.

Pendant la première matinée, les participants ont pu découvrir, autour d'ateliers sur des thèmes variés, 2 élevages ovins allaitants pastoraux aux conduites très contrastées. La première visite au Gaec de la Grand'Bastide, préparée avec la coopérative Agneau Soleil, a été l'occasion de présenter la protection des troupeaux contre la prédation, la conduite de l'alimentation en bergerie et sur parcours, l'organisation des agnelages pour approvisionner la filière Agneau de Sisteron en agneaux tout au long de l'année. Lors de la deuxième visite au Gaec des collines aux montagnes, préparée avec la Chambre d'agriculture du Vaucluse, les participants ont pu découvrir la complémentarité des surfaces pastorales dans l'équilibre de l'exploitation, des astuces mises en place pour faciliter le travail, et la gestion de la gale avec le GDS.

L'après-midi, en salle, a été l'occasion de faire le bilan des activités du projet. Les participants ont pu découvrir ou revoir, autour de 4 thèmes, les solutions identifiées et l'acceptabilité des éleveurs suite à leur mise en place, les fiches techniques et les trucs et astuces produits pendant le projet. Les 4 thèmes ciblés étaient : la gestion des boiteries, le parasitisme interne, la gestion du pâturage et des prairies et la connaissance des besoins nutritionnels des animaux. L'ensemble des productions du projet se retrouve sur le site ***www.eurosheep.network.***

Le lendemain matin, sur la ferme de Carmejane, la séance a démarré par une présentation générale des filières ovine allaitantes et laitières nationales et régionales par l'Institut de l'Elevage et la MRE. Puis une visite de la ferme expérimentale était organisée autour de 4 ateliers : la présentation de la ferme et de ses travaux, la présentation du schéma de sélection de la race Préalpes du Sud par l'OS ROSE, l'utilisation de mélange fermier pour l'engraissement des agneaux et les effets du pâturage de sainfoin sur le parasitisme interne des animaux.

Enfin, la dernière après-midi était consacrée à la visite du Gaec la Tchiote Bédigue, élevage laitier avec transformation fromagère, organisée avec la chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence. Pour découvrir l'élevage, les participants ont assisté à 3 ateliers : la présentation générale d'un élevage ovin de montagne et ses contraintes, la transformation fromagère et enfin la production de prairies multi-espèces avec la participation au projet PEI Prairies Sud.

Les participants des différents pays étaient ravis de ce séminaire ainsi que du climat d'échange et d'écoute mutuelle qui a animé ce projet.
L'Institut de l'Elevage remercie encore les éleveurs qui ont accepté d'accueillir ces visites et de faire découvrir leurs fermes.

**Pierre-Guillaume GRISOT - Institut de l'Elevage**

# RETOUR SUR LE SIA 2023

**Le Salon International de l'Agriculture de Paris s'est tenu du 25 février au 5 mars 2023. Cette 59ème édition, marquée par sa forte affluence, a accueilli plus de 615 000 visiteurs dont près de 110 000 rien que sur la journée du samedi 4 mars ! Comme chaque année, la Maison Régionale de l'Elevage a représenté l'élevage régional aux côtés du Comité du Foin de Crau sur un stand accueillant les éleveurs, organismes d'élevage et élus régionaux. Merci à tous pour ces moments de partage et d'animation du stand !**

Les béliers Mourérous, Préalpes du Sud et Mérinos d'Arles ainsi que les chevrettes du Rove ont attiré de nombreux visiteurs qui ont pu s'informer sur l'élevage régional grâce aux échanges avec l'équipe et les partenaires présents sur place mais aussi par le biais des panneaux et stand d'information spécialement conçus pour ce Salon.

Tout au long de la semaine, des temps forts ont permis de mettre à l'honneur et défendre l'élevage régional :

- Ovinpiades des Jeunes Bergers auxquelles nos deux finalistes régionaux du centre de formation du Domaine du Merle ont participé
- Inauguration du stand par le Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur Renaud MUSELIER, accueilli par Dominique GUEYTTE Président de la MRE et une délégation d'éleveurs de la région

- Table ronde sur la prédation organisée par le CORAM et à laquelle un éleveur de notre région a participé
- Présentations de races sur le ring ovin
- Présentation de la transhumance et du pastoralisme
- Challenge sanitaire laine et peau

**Eliette KARCHE (aquarelles)**
**Candice VIONNET – Maison Régionale de l'Elevage**

# ANIMAUX TROUVÉS MORTS EN FILIÈRE PORCINE

***Les associations ATM gérées par les interprofessions d'élevage ont pour vocation d'optimiser les coûts d'enlèvement et de transformation des animaux trouvés morts.***

**Ces outils interprofessionnels ont été mis en place en 2009 lorsque l'Etat s'est désengagé du financement du service public de l'équarrissage.**
Depuis, le marché des ATM est donc un marché privé. Au terme de chaque contrat, un appel d'offre collectif à toutes les filières animales permet de renégocier les prix dans le cadre d'une mise en compétition.

En fin d'année 2021, l'ensemble des associations ATM a négocié un nouveau contrat avec les équarrisseurs. Cette négociation collective a pour objectif d'obtenir une évolution tarifaire optimale pour l'ensemble des ATM, afin de faire bénéficier du meilleur prix aux éleveurs pour l'enlèvement de leurs animaux trouvés morts, tout en maintenant un service de collecte de qualité strictement défini dans le cahier des charges que les ATM imposent à chaque équarrisseur.
**Seule l'évolution des tarifs est négociée collectivement. Chaque ATM gère ensuite individuellement le prélèvement de ses cotisations et le paiement de l'équarrissage des animaux trouvés morts dans sa filière.**

Parallèlement les contrats avec les équarrisseurs comportent des clauses d'adaptation du prix en fonction de l'évolution annuelle du coût de l'énergie, des véhicules, de la main d'oeuvre et du bâtiment, qui sont des postes de dépense majeurs de leur activité.

Enfin, les volumes des mortalités évoluent d'année en année, parfois à la hausse et parfois à la baisse.

Le coût de l'équarrissage payé par les ATM évolue donc dans le temps, en fonction des évolutions de prix et des évolutions des tonnages.

**Le montant des cotisations a toujours été ajusté au plus près des coûts, de façon à faire bénéficier des baisses des tarifs aux éleveurs et opérateurs redevables des cotisations dès que cela était possible.**

Ainsi, pour ATM PORC, les ajustements suivants ont déjà été effectués :

| | Cotisations amont<br>€ HT / porcin abattu | Cotisation aval<br>€ HT / tonne commercialisée |
|---|---|---|
| 03-2010 | 0,18 | 20,00 |
| 09-2012 | 0,16 | 19,00 |
| 04-2015 | 0,14 | 18,00 |
| 02-2019 | 0,17 | 19,00 |

Avec ce dispositif mutualisé, le paiement de l'équarrissage des porcins trouvés morts en élevage est assuré à 80 % par les cotisations de l'aval et à 20 % par les cotisations des éleveurs.

Depuis 2018 ATM PORC accuse 4 années de déficits successifs, compte-tenu des évolutions de volumes et des cotisations auparavant diminuées.

L'objectif est maintenant de ramener les recettes à l'équilibre et d'anticiper les hausses de tarifs vraisemblables en 2023 et 2024, compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie.

En effet, malgré une rigueur budgétaire permanente, les réserves d'ATM porc ne sont que de 5,7millions € soit 4 mois de prise en charge des coûts d'équarrissage. Ces réserves minimales visent à faire face aux besoins de trésorerie et le cas échéant à une augmentation substantielle des volumes d'animaux trouvés morts en cas d'incident sanitaire.

Ainsi pour la période à venir de 2022 à 2024, le montant des cotisations a été maintenu au même niveau qu'en 2019 malgré une négociation à la baisse des tarifs de l'équarrissage pour ce nouveau marché.

**ATM porc**

# L'INNOVATION AU COEUR DE VOTRE COOPÉRATIVE

la force du collectif
L'AGNEAU Soleil

**L'Agneau Soleil, coopérative agricole spécialisée dans le matériel d'élevage !**

## Autres nouveautés :

**Cases d'agnelage**

NEW

**Passage canadien**

Nous contacter : Téléphone: 04 92 61 45 00 -
Mail: contact@agneausoleil.com - https://agneausoleil.com/agneausoleil/